



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

## 1. Intitulé du projet

Réalisation de travaux de construction d'ombrières photovoltaïques

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
30	Installation photovoltaïque sur ombrières d'une puissance supérieure à 250 kWc
41a	Aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités et plus

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Réalisation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'hypermarché CORA situé sur la CD 31, 54300 MONCEL-LÈS-LUNEVILLE. Ce terrain est déjà artificialisé par un revêtement bitume.
  - La surface des panneaux est ouverte et ne constitue pas un clos couvert. Aucune surface de plancher n'est créée par le projet. Les ombrières de parking répondent aux critères d'intégration simplifiée au bâti.
  - Les ombrières photovoltaïques sont constituées d'une charpente métallique, dimensionnée aux normes neige et vent, et sont posées sur des fondations béton. La structure métallique des portiques support des panneaux et tous les éléments de serrurerie seront en acier avec traitement de galvanisation par immersion pour éviter tout risque de corrosion. Les modules photovoltaïques sont des panneaux rectangulaires rigides d'une surface de 1,7 m<sup>2</sup>, de quelques centimètres d'épaisseur, assemblés entre eux. Ils sont composés de cellules de silicium.
  - L'implantation des ombrières ne devrait pas nécessiter la création de locaux techniques.
- La puissance installée sera de 1137,60 kWc.
- Dans le cas où, pour des raisons techniques, des locaux techniques devraient être créés, ils seront inférieurs à 40 m<sup>2</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

- Les hypermarchés sont des bâtiments très consommateurs d'énergie. Ils sont ouverts du lundi au samedi de 8h à 20h environ. Leur consommation est donc en très bonne corrélation avec la production d'une centrale solaire. La centrale solaire va permettre de produire de l'énergie renouvelable qui sera d'une part auto-consommée par l'hypermarché et d'autre part injectée en réseau.

- Les ombrières, quant à elles, viennent s'implanter sur des parkings qui sont des terrains déjà artificialisés. Elles permettent également d'apporter du confort aux usagers en les protégeant eux et leur véhicule du soleil et de la pluie.

Grâce à ce projet d'installation d'ombrières photovoltaïques, Reservoir Sun souhaite participer à la production d'électricité décentralisée et accompagner la France dans ses objectifs de transition énergétique.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux prévue pour une durée de 8 semaines environ est séquencée en 4 phases :

1) La première phase consiste en la réalisation des fondations. Aucun terrassement n'est nécessaire car le terrain est déjà artificialisé et plan. Les fondations des poteaux seront des fondations en béton coulées dans des trous individuels.

2) La seconde phase est le lot VRD. Il s'agit de creuser les tranchées, déposer les fourreaux et réaliser les enrobés.

3) La troisième phase consiste en la mise en place des structures porteuses et la pose des panneaux photovoltaïques. Il s'agit de structures en acier galvanisé avec des systèmes de descentes d'eau de pluie.

4) La quatrième phase est le lot électricité. Il consiste en la pose des onduleurs et leur raccordement avec le TGBT du site.

Le projet dans sa globalité ne générera aucun rejet dans les milieux environnant. Il n'y donc pas d'impact sur le milieu naturel.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- La centrale sera exploitée pendant 30 ans.

- La maintenance préventive et curative sera assurée directement par les équipes exploitation de Reservoir Sun, à partir d'un système de télé-suivi.

L'objectif de cette maintenance préventive est de réduire la possibilité de défaillance de l'installation et la dégradation dans le temps des performances de production d'électricité. Ces interventions sont spécialement adaptées afin de limiter l'arrêt des installations.

--> Exemples d'opérations préventives : contrôle visuel des modules, contrôle des onduleurs, dépoussiérage des éléments électriques, thermographie,...

- La maintenance curative : consiste à intervenir sur site après réception d'une alerte du système de télésurveillance, afin de déterminer précisément le type de défaillance et remettre l'installation en service.

--> Exemples d'opérations curatives : changement d'un module/changement d'un onduleur

- La télésurveillance des installations photovoltaïques : permet à la fois de surveiller en permanence et à distance, l'état des constituants, détecter le plus rapidement possible tout défaut, déclencher dans les meilleurs délais une intervention de maintenance adaptée et aussi de suivre les performances de production.

- La production sera partagée entre de l'autoconsommation pour l'hypermarché Cora et de l'injection réseau.

En phase exploitation, la nature des activités de prévention des défaillances et réparation de la centrale photovoltaïque n'a pas d'incidence sur la santé ni l'environnement.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation d'urbanisme : Permis de construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Puissance de la centrale photovoltaïque	1137,60 kWc
- Superficie projet	6 295 m <sup>2</sup>
- Largeur des ombrières Longueurs des ombrières	12,12 m Entre 23 et 60 m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

CD 31  
54300 MONCEL-LES-LUNEVILLE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 6° 3 1' 0 6 " E Lat. 4 8° 3 4' 4 2 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Risque Inondation approuvé, concerne la commune mais pas le site d'implantation
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls besoins d'eau seront: - pour l'hydratation des ouvriers - pour la réalisation des pieux forés Ils sont négligeables
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ombrières seront équipées de gouttières ramenant l'eau collectée sur le rampant en pied de poteaux. Un poteau sera présent tous les 10m de sorte à ce qu'il y ait plus d'une évacuation par 120m <sup>2</sup> de surface d'ombrières. L'écoulement des eaux de pluie ne sera donc pas significativement modifié.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'utilisera pas les ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non. Il s'implante sur un parking déjà artificialisé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone commerciale.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Sans objet.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non. Les ombrières ne supprimeront aucune place de stationnement et n'affecteront pas les circulations existantes.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La phase fondation engendrera inévitablement des nuisances sonores lors du forage des pieux. Toutefois, cette phase est relativement courte et le bruit généré par les tarières est limité. Le reste du chantier n'engendrera pas de nuisance sonore significative.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet. Les actions n'émettront pas de nuisances olfactives.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet. Seule l'utilisation des tarières est susceptible d'engendrer des vibrations. Celles-ci sont limitées et de courte durée.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet.
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non. Le projet s'implante sur une surface de parking, qui restera un parking.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

La société Reservoir Sun est particulièrement sensible au respect de la propreté sur ses chantiers et s'engage à respecter la réglementation, à gérer les déchets correctement, à limiter la pollution, à limiter le bruit et à respecter la biodiversité en place sur le site.

Par ailleurs, la zone est déjà anthropisée, le parking est d'ores et déjà bitumé, le projet ne détruira pas de zone naturelle.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la localisation, de l'état initial du site (terrain déjà artificialisé), ce projet d'ombrières photovoltaïques a du sens pour le supermarché et ses utilisateurs. Le supermarché peut réduire ainsi son empreinte carbone en consommant une énergie verte produite localement. Il fait également du sens pour les utilisateurs du supermarché qui profitent d'une protection contre la pluie et le soleil.

Il n'y a pas d'enjeu environnemental particulier, ni de risques ou de nuisances ni pendant les travaux, ni durant l'exploitation. La gestion des eaux pluviales n'est pas altérée par le projet.

À tous ces titres, ce projet ne devrait pas nécessiter d'étude d'impact.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à MARSEILLE

le, 28/06/2019

Signature

Gauthier DIENY  
*Directeur du Développement*  
  
RESERVOIR SUN SAS  
10, place de la Joliette  
Les Docks - Atrium 10.5  
13002 Marseille  
SIRET 843 245 283 00018